



christophe dutheil

information financière (3^e volet)

le secteur clé de l'IEP en France

De par l'intérêt qu'elles inspirent et la valeur du marché engendré, les données concernant les entreprises représentent un domaine clé de l'information électronique professionnelle.

Ici aussi, la bagarre entre gratuit et payant continue, avec des considérations similaires à celles des volets précédents.

Le segment de l'information financière est le plus important en valeur sur le marché français de l'information électronique professionnelle (IEP). Selon IDP, l'information financière et l'information de solvabilité représentaient 29,8 % du marché français de l'information électronique professionnelle en 2004, avec des revenus atteignant 314 millions d'euros sur un secteur qui pesait au total 1,05 milliard d'euros. La part de ces deux segments dans l'ensemble du marché tend néanmoins à régresser, au profit de l'information-presse notamment – elle était de 32,3 % en 2003. Une conjoncture économique morose et des coupes sombres dans les budgets consacrés par les banques à l'information financière expliquent en partie cette baisse sensible. Autre fait saillant : « *Le prix de l'information d'entreprise a tendance à se stabiliser* », constate Emmanuel Texier, directeur d'exploitation de Coface Services et membre du GFII (Groupement français de l'industrie de l'information).

un marché en pleine consolidation

La multiplication des unions entre acteurs, conscients de la nécessité de consolider leur position, témoigne également d'une certaine maturation du marché. Du côté des bases de données payantes, Dun & Bradstreet France est, par exemple, entré dans le giron du groupe Fininfo en 2004, fusionnant avec sa filiale Bil pour donner naissance à Altares début 2006. Devançant ce dernier sur le marché de l'information de solvabilité, Coface (filiale de Natexis Banques populaires) a, quant à elle, acquis la société ORT auprès du groupe Reuters durant cette même année. Présente en France, au Royaume-Uni et en Belgique, elle distribue les données du Registre national du commerce et des sociétés dans l'Hexagone, sous la marque Euridile. Au niveau international, l'agence de presse Dow Jones s'est offert son

concurrent Marketwatch, à cette même période. Fin juin 2006, Altares a remis la main au portefeuille. Il s'est emparé d'Optima On Line, un éditeur français d'information professionnelle à destination des TPE et les PME – à l'origine du site Manageo.fr.

la chaise musicale

En ce qui concerne les sites d'information financière en ligne, après le rachat du site Boursier.com par le groupe de médias Newsports début 2006, la plateforme européenne de diffusion de communiqués d'entreprises Companynews – ex-filiale de l'AFP et de Finintel – a été absorbée par la place boursière paneuropéenne Euronext en mars. La dernière acquisition en date est celle du site internet français Societe.com, à l'origine d'une base de données de plus de trois millions de fiches statutaires et financières sur les entreprises françaises. Celui-ci a été revendu à la fin du mois d'août à la régie publicitaire française Adverline par Iliad, maison mère du fournisseur d'accès internet Free.

En parallèle à ces rachats, l'internationalisation des fournisseurs s'est accentuée. Pour répondre à une demande accrue d'information transfrontalière, les plus importants d'entre eux diversifient la couverture géographique des informations qu'ils collectent et consolident leur présence à l'étranger. Coface dispose à l'heure actuelle, par exemple, d'implantations dans cinquante-neuf pays. D'autres tentent de renforcer leurs compétences linguistiques, et plus particulièrement leur capacité de traitement de langues répandues comme le chinois, l'hindi ou l'arabe.

une offre pléthorique

Les utilisateurs ont une multitude de sources web à disposition pour leurs recherches d'informations financières. Aux articles et archives – le plus souvent payantes – de grands quotidiens économiques tels que *Les Echos*, *La Tribune*, le *Financial Times* ou le *Wall Street Journal*, s'ajoutent des sites internet gratuits offrant des profils financiers ou des informations boursières sur les sociétés. Boursorama, Boursier.com, Cerclefinance.com, Societe.com, Yahoo Finance ou encore Hoovers, aux Etats-Unis, entrent dans cette catégorie.

En France, en matière de bases de données payantes





• • •

sur la solvabilité des entreprises, Coface se taille la part du lion – *via* son portail Diane notamment, géré techniquement par le Bureau Van Dijk. D'après IDP, l'entreprise disposait de 62 % de parts de marché en 2004 dans l'Hexagone, contre 37 % pour DNB-Altaires. Au niveau mondial, Equifax domine ce segment ; sa couverture reste éminemment centrée sur l'Amérique du Nord. Dans l'information financière, les deux principaux intervenants sont Bloomberg et Reuters, suivis de Thomson Financial. Citons également la base d'informations économiques Delphes, alimentée par Indexpresse depuis le retrait de la CCI de Paris de cette initiative, fin 2005.

« Chaque type de source a ses avantages et ses incon-



© DR

« l'un des grands enjeux du futur pour les fournisseurs sera de créer des bases de données mariant du texte et du chiffre »

Thierry Asmar, directeur général d'Altaires

venients. Ce qui importe le plus, c'est la fiabilité de l'information », confie Hélène Vincent, chargée de veille chez le parisien Ifie (Institut français d'intelligence économique), prestataire en veille concurrentielle ; « j'utilise des sites d'information gratuits pour suivre l'actualité des groupes cotés en bourse », tout en faisant « appel en parallèle à des prestataires spécialisés pour obtenir des informations plus précises, pour le calcul des risques clients, par exemple, ou pour obtenir des bilans financiers, des études de marché ou des rapports de courtiers. Certes, ces

informations ont un coût. Elles nous font aussi gagner du temps ».

une course à la valeur ajoutée

Même son de cloche du côté des fournisseurs de bases de données. « Tout le problème pour les utilisateurs a trait à la multiplicité des sources d'information, à la quantité des données, leur cohérence, mais aussi à la fraîcheur de mise à jour », affirme Thierry Asmar, directeur général d'Altaires. Pour lui, « l'apport de valeur ajoutée réside dans la capacité d'agrégation et de compréhension des différences entre ces sources. La demande s'oriente vers des solutions à valeur ajoutée, mettant en perspective chaque événement ». Il considère que « l'un des grands enjeux du futur pour les fournisseurs sera de créer des bases de données mariant du texte et du chiffre, c'est-à-dire des données structurées et des informations non-structurées ».

De son côté, Emmanuel Texier note que « la très forte augmentation des capacités de stockage durant ces dernières années a déjà permis de multiplier les sources de données qui peuvent être croisées ». Son entreprise s'est aussi dotée d'une dizaine de centres d'appel en France pour collecter par téléphone des données complémentaires aux bilans et aux autres données de l'Inpi et de l'Insee dont elle dispose déjà.

plus grands, plus forts

La prochaine étape de la consolidation du marché se traduira-t-elle par une multiplication des partenariats entre les spécialistes de l'information sur la solvabilité, collectant des données chiffrées, et ceux de l'information financière, assembleurs des sources textuelles multiples ? « Il n'existe pas de telles alliances en France actuellement. Des tentatives de partenariats et des réflexions apparaissent un petit peu partout », nous confiait récemment un spécialiste du secteur.

En tout état de cause, un renforcement des grandes agences de presse dans l'information financière et son analyse est probable. A noter ici que l'agence Reuters s'est dernièrement offert Application Networks, un éditeur californien qui commercialise auprès des grandes banques des solutions applicatives permettant d'identifier les risques financiers en croisant différentes données financières. ●

trois enquêtes sur les bases de données

Cet article complète deux volets précédents consacrés aux marques et brevets [Archimag n° 196, juillet-août 2006] puis à l'information juridique [Archimag n° 197, septembre 2006].